



Éditorial

Du temps de la publication

François DE CORBIÈRE

Chères lectrices et chers lecteurs de SIM, je propose dans cet éditorial de revenir sur la question du temps de la publication. Et ce pour deux raisons.

D'une part, cette question a été abordée lors de la session « *meet the editors* » à la conférence annuelle de l'AIM en juin 2019. Lors de cette session, à laquelle ont aussi participé Jean-Fabrice Lebraty, Guy Paré et Frantz Rowe que je remercie encore, plusieurs membres de la communauté ont posé des questions sur le temps écoulé entre la soumission d'un article et sa publication. Frantz, Guy, Jean-Fabrice et moi-même avons ainsi profité de nos expériences éditoriales pour donner quelques éléments de réponses, notamment sur les moyennes temporelles des revues et sur les évènements qui accélèrent ou ralentissent le temps de la publication.

D'autre part, les trois articles de ce numéro ont vécu un horizon temporel bien différent entre leur première soumission et leur publication. J'en profite donc pour illustrer les variations sur le temps de la publication. Le tableau 1 ci-dessous résume les dates importantes de soumissions et décisions. Ainsi, les trois articles publiés dans ce numéro, après la décision finale du comité éditorial en juillet 2019 leur demandant les dernières modifications à apporter, ont été soumis début 2017, début 2018 et début 2019. Je les ai classés par ordre

chronologique de date de soumission pour conserver l'anonymat. L'article X a connu un processus de publication plutôt long, l'article Y un processus classique et l'article Z un processus plutôt rapide.

Quatre facteurs explicatifs justifient ces différents temps de publication :

- La réactivité de l'équipe éditoriale (temps de la décision d'envoyer l'article en révision, temps de l'identification des évaluateurs, temps de l'analyse du manuscrit et de ses évaluations pour prendre la décision).
- La réactivité des évaluateurs (temps passé pour accepter de faire l'évaluation et temps passé pour rendre l'évaluation).
- La réactivité des auteurs (temps que prennent les auteurs entre la décision d'offrir un autre tour de révision à leur manuscrit et la soumission de la nouvelle version, temps qui dépend aussi de la quantité de travail demandée pour la soumission d'une nouvelle version).
- Le nombre de tours d'évaluation.

Concernant l'article Y, il est publié un an et demi après sa première soumission. Comme précisé plus haut, je considère cet article comme une illustration du processus classique de publication dans SIM, avec : trois tours de révision ; entre trois mois et trois mois et demi pour prendre la décision



éditoriale sur les trois tours de révision ; quelques mois pris par les auteurs pour soumettre une nouvelle version (quatre mois pour la seconde version, deux pour la troisième, et un pour la finale).

L'article X est publié deux ans et demi après sa soumission initiale. Cela s'explique par trois raisons : quatre tours de révision ont été nécessaires avant la décision de publication ; la révision demandée au second tour était conséquente et les auteurs ont pris sept mois pour soumettre leur troisième version ; six mois se sont écoulés entre la soumission de la quatrième version et la décision finale du comité éditorial. Celui-ci s'est en effet réuni deux fois après le retour des évaluateurs pour analyser le manuscrit et ses évaluations avant de transmettre aux auteurs sa décision de publication avec les modifications à apporter.

Pour l'article Z, il est publié neuf mois après sa soumission initiale, ce qui est

particulièrement rapide : les évaluateurs et les auteurs ont été extrêmement réactifs aux deux premiers tours de révision, et les modifications demandées au deuxième tour étant mineures, l'article a été directement accepté dans sa troisième version par le comité éditorial.

Revenons désormais à l'ordre de publication des articles pour présenter leurs contenus.

Le premier article de ce numéro, co-écrit par Yves Barlette et Annabelle Jaouen, porte sur les déterminants des comportements en sécurité de l'information (SSI) des dirigeants de PME. Avec une étude quantitative, les auteurs montrent la pertinence de la théorie mobilisée, la *Protection Motivation Theory* (PMT). De plus, en distinguant les actions de protection des actions de soutien, ils proposent de nouveaux éléments de compréhension des comportements des dirigeants de PME en matière de SSI.

	Article X	Article Y	Article Z
Soumission de la 1 ^{re} version	26/02/2017	29/03/2018	12/01/2019
Décision 1 ^{er} tour	07/06/2017	14/07/2018	13/02/2019
Soumission de la 2 ^{nde} version	17/07/2017	23/11/2018	17/04/2019
Décision 2 nd tour	19/10/2017	24/02/2019	19/06/2019
Soumission de la 3 ^e version	14/05/2018	30/04/2019	03/07/2019
Décision 3 ^e tour	04/09/2018	28/07/2019	28/07/2019
Soumission de la 4 ^e version	30/01/2019		
Décision 4 ^e tour	28/07/2019		
Soumission de la version finale	10/09/2019	22/08/2019	11/09/2019

Tableau 1 : Synthèse des dates importantes pour la publication des trois articles de ce numéro.



Dans le second article, Roxana Ologeanu-Taddei aborde les liens entre le phénomène bureaucratique et l'utilisation des systèmes d'entreprises. En s'appuyant sur le concept de mécanismes génératifs, elle analyse trois projets issus de l'utilisation d'un système d'entreprise dans un hôpital français. Au regard du rôle des mécanismes bureaucratiques et de flexibilité, les résultats de ces projets sont expliqués en tenant compte d'autres évolutions organisationnelles, technologiques et environnementales.

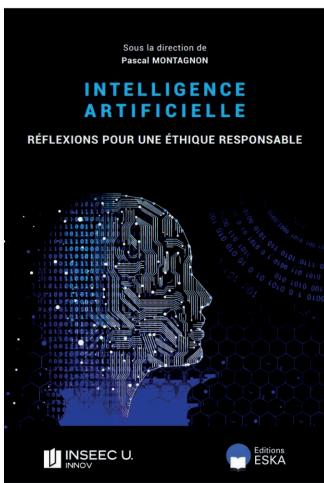
Le troisième article, celui de Cécile Godé, Jean-Fabrice Lebraty et Jordan Vazquez, s'appuie sur le cas des forces de Police au sein d'un Centre d'Information et de Commandement pour analyser un processus de décision. En se fondant sur l'approche *Naturalistic Decision Making*, ils cherchent à comprendre comment des policiers experts prennent des décisions en environnement *big data*. Ils proposent finalement un modèle intégré du processus de décision naturaliste.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Réflexions pour une éthique responsable

Sous la direction de Pascal Montagnon



Les algorithmes et l'intelligence artificielle sont partout. Ce sont eux qui suggèrent des « amis » et des activités sur les réseaux sociaux, ajustent les prix sur les sites d'e-commerce et indiquent aux clients le produit à acheter, affectent les étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur, établissent les bulletins météo, conduisent les voitures autonomes...

Or, le fonctionnement des algorithmes est indissociable du big data, de la production et de la diffusion de masses de données, dont une part non négligeable est constituée d'informations personnelles.

Cette prolifération des IA dans la vie courante va obliger la société à procéder à des arbitrages difficiles – moral, social, réglementaire... – pour intégrer sereinement ces technologies et leurs impacts.

Il est incontestable que l'éthique tient une place majeure dans les débats liés à l'intelligence artificielle aujourd'hui. Mais comment avoir confiance dans cette intelligence artificielle alors que nous ne sommes pas en mesure de la comprendre ?

Pascal MONTAGNON est directeur de la Chaire de recherche Innovation Digital, Data Science & Intelligence Artificielle, à l'INSEEC. Professeur permanent en stratégie et management, il est aussi conférencier international, partageant son expérience dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la digitalisation des entreprises.

Décembre 2019

BON DE COMMANDE

Je désire recevoirexemplaire(s) de l'ouvrage : « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, Réflexions pour une éthique responsable » - Code EAN 978-2-7472-2954-8 – Code SODIS : 083215 au

Prix Public ttc de : 20 € + 1,00 € de frais de port, soit 21 € x ... exemplaire (s) = €

Je joins mon règlement à l'ordre des Editions ESKA : Chèque bancaire

Carte Bleue Visa n° Date d'expiration :

Signature obligatoire :

Par Virement bancaire au compte des Editions ESKA

Etablissement BNP PARIBAS – n° de compte : 30004 00804 00010139858 36

IBAN : FR76 3000 4008 0400 0101 3985 836 BIC BNPAFRPPCE

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : **Ville :** **Pays :**

Tél.: **Fax :** **E-mail :**

Veuillez retourner votre bon de commande accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

MA Editions - ESKA – 12, rue du Quatre-Septembre – 75002 Paris - France

Contact : adv@eska.fr Tél. : 01 42 86 55 75 - Fax : 01 42 60 45 35